Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 5

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Rapport du président

à l'Assemblée des délégués du 14 mars 1959 à Lausanne

Messieurs les délégués,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous souhaiter une cordiale bienvenue et je ne doute pas que notre assemblée se déroule avec diligence et dans l'intérêt général, étant donné l'attachement que vous réservez à notre Fédération.

Par les articles nécrologiques parus dans notre journal, nous avons malheureusement appris que de trop nombreux sociétaires et amis ont été ravis à notre affection ; nous assurons les familles en deuil de notre respectueuse sympathie et pour accorder une dernière pensée à ces chers apiculteurs, je vous prie de bien vouloir vous lever.

Administration : le Comité central a tenu 6 séances en cours d'exercice, le bureau de son côté s'est également réuni 6 fois.

C'est avec satisfaction que j'ai présidé toutes ces délibérations, vu le zèle apporté par chaque membre du Comité dans l'exercice de sa fonction et je saisi l'occasion pour leur exprimer ma gratitude et tout particulièrement à notre bibliothécaire et préposé au contrôle du miel.

En effet, conformément à nos statuts, nous devons, bien à regret, prendre acte du départ de notre dévoué membre du Comité, Monsieur JOSEPH DIETRICH.

Notre collègue a repris une bibliothèque dans laquelle il a effectué un vrai travail de bénédictin. Le 27 avril 1948, notre bibliothèque est installée dans le local de la bibliothèque cantonale de Fribourg ; elle comptait à cette époque 1950 volumes et brochures. Les catalogues existants étaient incomplets et rédigés très sommairement. La numérotation des livres faisait complètement défaut. En 1949, un catalogue nouveau a été établi ; cette édition a été rapidement épuisée et en 1955, M. Dietrich mit à la disposition des apiculteurs une édition soigneusement numérotée avec règlement et recommandations.

Aujourd'hui, notre collègue nous laisse une bibliothèque avec fiches établies par ordre alphabétique et topographique ; c'est un modèle enrichi de nombreux volumes et brochures dont le nombre est actuellement de 2320. M. Dietrich remplissait également les fonctions de préposé au contrôle du miel, les statuts qui régissent ce service sont en grande partie son œuvre et nous n'avons eu

qu'à nous louer de la conscience et du dévouement qu'il a mis à l'accomplissement de cette tâche.

Nous nous faisons donc un devoir de remercier M. Dietrich et de lui exprimer et notre reconnaissance et notre gratitude pour tout le travail accompli, au sein de la Romande, non seulement avec l'amour de la profession, mais bien souvent avec un réel désintéressement.

Nous souhaitons à M. Dietrich, qui va quitter incessamment son emploi à la Bibliothèque cantonale de Fribourg, une heureuse retraite et au nom du Comité central et des apiculteurs romands, je lui adresse un sincère merci.

Fédération : Notre association compte 47 sociétés se décomposant comme suit :

Fédération	vaudoise	21	sociétés	avec	1685	membres
»	fribourgeoise	7	»	»	802	»
»	neuchâteloise	5	»	»	587	»
»	genevoise	1	»	»	322	»
»	jurasienne	5	»	»	892	»
»	valaisanne	8	»	»	666	»
		total à ce jour			4954	membres

D'après l'établissement de cette liste de sociétaires, il nous a été donné de constater que ce sont les sections de campagne qui, en général, sont en régression alors que les sociétés des centres urbains maintiennent et augmentent même leur effectif. Il ressort donc que le paysan a tendance à se désintéresser d'une branche qui depuis plusieurs années ne lui laisse pas ou peu de bénéfice, ce qui est regrettable, car en général tout agriculteur possède un verger plus ou moins important et aujourd'hui les hommes de science sont arrivés à prouver d'une manière irréfutable que sans le service de pollinisation de nos avettes, pas de poires et pas de pommes.

Nous voulons croire que cette situation paradoxale n'est que momentanée et que nous verrons revenir à l'élevage de l'abeille les membres qui nous abandonnent et en particulier les paysans apiculteurs.

Affaires neuchâteloises : Dans le numéro de décembre 1958 de notre journal, il vous a été donné connaissance de la convention passée entre les représentants de la Fédération cantonale neuchâteloise d'Apiculture, du Bulletin de l'Abeille neuchâteloise et notre Fédération.

Le Comité central est heureux d'avoir tourné cette page et de pouvoir ainsi recréer l'unité de la Romande.

Nous souhaitons donc une cordiale bienvenue à tous ces anciens

et nouveaux membres neuchâtelois en les assurant de nos meilleurs sentiments.

Concours de ruchers : Nous avons été surpris du petit nombre d'inscriptions pour le dernier concours d'où il semble résulter que les concurrents attendent d'être chevronnés pour tenter leur chance. Ce qui paraît invraisemblable, car il est incontestable que les jeunes apiculteurs, s'ils ne décrochent pas des prix, ont une intéressante occasion de se pencher d'une façon plus approfondie sur l'élevage de l'abeille et d'être instruits par les critiques judicieuses et bienveillantes des membres du jury. Nous prions donc les présidents des sociétés, a qui le concours 1959 sera attribué, et les membres du jury de s'entendre afin de prendre les dispositions qui paraîtront nécessaires pour arriver à intéresser un plus grand nombre d'apiculteurs à participer à ces concours.

Par ailleurs, nous croyons que toute cette question de concours de ruchers demande à être réexaminée lorsque le tour actuel sera terminé, étant donné que les diverses dépenses consenties dans ce domaine ne semblent atteindre que partiellement le but recherché, soit instruire les apiculteurs pour favoriser le développement de l'apiculture.

Nous estimons donc que le comité qui sera en charge à l'époque devra étudier conjointement avec cette question de concours les problèmes suivants :

a) favoriser dans une plus large mesure les cours d'apiculture afin de pouvoir mieux instruire nos membres.

b) former des conférenciers disposant si possible de collections diapositives.

c) créer des cours d'élevage de reines en collaboration avec la Société des éleveurs de reines.

Cours d'apiculture : M. Charles Ruckstuhl, ex-professeur d'apiculture à l'Ecole cantonale d'horticulture de Châtelaine, Genève, a rédigé un cours d'apiculture et a eu l'amabilité de nous en adresser un exemplaire. Ce cours est intéressant ; il traite avec clarté et simplicité les connaissances que tout apiculteur devrait posséder ; il rendra certainement bien des services, non seulement aux novices mais également aux apiculteurs qui se présenteront aux concours de ruchers et aux instituteurs qui, de par leurs fonctions, sont appelés à donner des leçons d'apiculture.

Nous nous faisons un plaisir de recommander ce cours à nos membres. Les exemplaires peuvent être obtenus directement auprès de l'auteur.

Concours de photos : Votre comité, dans une récente séance, a examiné les divers envois reçus, qui sont plutôt de qualité mé-

diocre ; il espérait, d'une façon générale, une plus grande participation, en tout 6 concurrents, ce qui est fort peu.

Après avoir passé à la critique les différentes photos, le comité a décidé d'attribuer les prix énumérés ci-après :

a) *noir et blanc*

1er prix	Paul Zimmermann, Genève	Fr. 30.—
2e prix	H. Pittier, rue Centrale 31, Renens	Fr. 15.—
3e prix	Madame Ischer, La Sagne	Fr. 10.—
4e prix	A. Johner, Villarepos	Fr. 5.—

b) *couleurs*

1er prix	D. Frankhauser, 10, av. Gare, Grandson	Fr. 20.—
2e prix	A. Paschoud, Chambésy-Gare	Fr. 5.—

Le Comité central a estimé devoir continuer ce concours en invitant les apiculteurs-photographes à nous gratifier de sujets plus nombreux et meilleurs.

Une critique objective des travaux reçus et primés paraîtra dans un prochain numéro de notre journal.

Fédération suisse des sociétés d'apiculture : Nous avons été convoqués à deux séances par cette association et nous vous faisons part des décisions intervenues :

1. Maintenir nos revendications pour l'obtention d'une aide directe de la Confédération de Fr. 6.— au minimum par colonie ; M. le conseiller aux Etats Wiphli, membre du comité de la FSSA, a été chargé de faire de nouvelles démarches auprès du Département fédéral de l'Economie publique afin qu'il soit donné une réponse affirmative ou négative à notre requête.

Nous croyons qu'il n'y a pas lieu de se bercer d'illusions à ce sujet, car lors d'une séance tenue à Berne, il nous a été fait les communications suivantes :

« Une étude plus approfondie de nos revendications amena l'autorité précitée à penser que les apiculteurs ne seraient pas aidés par l'octroi d'un versement de Fr. 6.— par ruche, d'autant plus que celui-ci ne pourrait être qu'occasionnel. Il faut donc que d'autres mesures soient prises pour que l'apiculture puisse retrouver sa prospérité ; à cet effet, il a été décidé :

2. de confier au Liebefeld en collaboration avec les sociétés d'apiculture les tâches suivantes :
   a) développer et tirer parti des observations phénologiques ;
   b) recherche sur l'hivernage et l'influence des nourrissements stimulants de printemps et d'automne ;
   c) élevage d'une souche d'abeille à developpement précoce ;
   d) lutte contre les maladies, révision des bases légales établies dans ce but.

Nous souhaitons vivement que toutes ces belles suggestions ne restent non seulement couchées sur le papier mais que toutes les études y relatives soient entreprises dès que possible par notre institut fédéral du Liebefeld et les sociétés d'apiculture, vu l'importance des travaux à réaliser.

Fête de la Romande : La société de Lausanne invitait aimablement les apiculteurs romands à participer, le 22 juin 1958, à la fête qu'elle avait soigneusement organisée pour recevoir au mieux les membres de notre famille. Je ne reviendrai pas sur le déroulement de cette manifestation qui a laissé à chacun des participants un agréable souvenir, vu que notre rédacteur, avec son excellente plume, a écrit un article intéressant et circonstancié dans le journal de juillet 1958.

Nous avons constaté encore une fois, bien amèrement, que nos fêtes ne se déroulent plus qu'avec une participation vraiment trop faible et de ce fait occasionnent aux sociétés qui veulent prendre cette charge, non seulement un travail désintéressé, mais également des déficits plus ou moins importants et qui nécessairement doivent être comblés.

Nous ne voulons pas rechercher les causes de ce désintéressement car vous les connaissez aussi bien que votre serviteur. Nous croyons que dans de telles circonstances, nous devons surseoir à l'organisation de nos fêtes et attendre qu'une bonne récolte de miel vienne remplir le gousset de nos membres, afin de nous retrouver à nouveau nombreux et joyeux.

A la société de Lausanne et à son comité d'organisation, je me dois d'exprimer nos remerciements et notre reconnaissance pour le dévouement apporté à rendre la fête du 22 juin instructive et joyeuse.

Sucre de nourrissement : En date du 19 février écoulé, nous avons adressé aux présidents des sociétés une circulaire les informant qu'ils pouvaient obtenir du sucre de canne à des conditions avantageuses, par l'entremise de nos collègues de la Suisse alémanique. Ces derniers ont conclu un marché de 1000 tonnes et ont été assez aimables d'en mettre à la disposition des apiculteurs romands ; nous les en remercions.

Cette courageuse action n'est certainement pas étrangère à la baisse de prix qui semble se faire sentir en ce moment chez divers grossistes et, selon les renseignements qui nous sont parvenus, il en découle que nous pouvons nous permettre d'encourager les apiculteurs de faire leurs achats de sucre en ce moment.

Rapports des sociétés : 47 sociétés régulièrement constituées, 45 rapports rentrés. Du condensé de ces rapports, il ressort qu'à part quelques régions privilégiées, 1958 a encore été une année de

bien faible récolte. Les conditions atmosphériques et certains autres facteurs n'ont pas manqué d'influencer défavorablement la production du nectar ; il en résulte donc que de nombreux apiculteurs ont dû porter au bilan de leur exploitation apicole encore un excédent de dépenses.

Quoique la période que nous traversons ne nous ait pas donné les avantages désirés, ne perdons pas courage et restons de vrais mouchiers en souhaitant que Dame Nature veuille bien nous laisser l'espoir que le cycle des 7 vaches maigres est terminé et que 1959 sera le début du cycle des 7 vaches grasses.

Tels sont les vœux que je formule, chers délégués, en soumettant mon rapport à votre approbation.

Meunier Paul

Résultats du concours de photos organisé par la Romande

Ce concours n'a pas eu le succès escompté. Seuls 4 concurrents ont présenté 13 travaux en noir et blanc et 2, dix clichés en couleurs. C'est bien maigre d'autant plus que la qualité des envois laissait plutôt à désirer. Le jury s'est montré particulièrement large de manière à encourager nos photographes amateurs à présenter leurs travaux. Seule la meilleure photo de chaque envoi a été classée.

Le comité a décidé de continuer, cette année encore, le concours. Le printemps est là, profitez-en pour saisir sur le vif la vie de vos abeilles, les travaux au rucher, les magnifiques frondaisons de nos arbres fruitiers. Les sujets sont nombreux, vous n'avez que l'embarras du choix ! Recherchez dans vos photos avant tout *l'originalité,* n'hésitez pas à sortir des chemins battus et relisez les conseils que vous donnait M. P. Zimmermann dans le No de mars 1958 de notre journal.

Palmarès

a) *noir et blanc*

1er prix : M. P. Zimmermann, Genève Fr. 30.—
Abeille au travail. Sujet difficile, technique et composition en diagonale excellentes.

2e prix : M. H. Pittier, Renens Fr. 15.—
Rucher en montagne. Sujet simple à réaliser, manque d'originalité. Point de vue bien choisi mais éclairage trop plat.

3e prix : Mme Ischer, La Sagne Fr. 10.—
Rucher dans les fleurs. Photo techniquement parfaite, mais il y a beaucoup trop de choses, l'œil ne sait où s'accrocher. Cadrage trop large. Il faut savoir choisir.

4e prix : M. A. Johner, Villarepos Fr. 5.—
Rucher pavillon. Photo qui n'a de valeur que pour le propriétaire du rucher.

b) *couleur*

1er prix : M. D. Fankhauser, Grandson Fr. 20.—
Un cadre de couvain. Couleurs justes, netteté parfaite. L'auteur aurait avantage à utiliser une lentille Proxar de manière à obtenir des gros plans.

2e prix : M. A. Paschoud, Chambésy Fr. 5.—
L'enclos. Rucher aux couleurs fort belles mais dont la dominante verte est gênante. Sujet à photographier le matin.

Le jury demande aux futurs concurrents plus d'esprit critique dans le choix des sujets. Qu'ils exercent envers eux-mêmes et de façon impitoyable une sévérité qui, seule les amènera à éliminer les non-valeurs. Bonne chance à tous !

Le jury.

Vétérans S.A.R. 1959

Pour 50 ans, ont obtenu le plateau :

Hadorn Henri
Piot John
Borloz Jean
Marguerat Louis
Taillens Henri
Bindit Prosper
Tschanz Auguste
Catté Georges
Fleury Léon
Jaccard Charles

Pour 35 ans, ont obtenu le gobelet :

Olivier Eugène
Bourgeois Henri
Delisle Edouard
Thuillard Charles
Baillod Aimé
Derivaz Simon
Baillods Aimé
Thiébaud Louis
Decrausaz Fernande
Haldimand Paul
Monthoux Auguste
Puenzieux Eugène
Fazan Robert
Rosset François
M. Cadosch-Bocherens
Delarze-Amiguet Jean
Bersier Oscar
Bugnon Eugène
Monney Jules
Bondallaz Donat
Crausaz Pascal
Joye Albin
Humbert Louis
Duc William
Braissant Louis
Pasche Paul
Moulin Antoine
Moulin Joseph
Voyame Joseph
Haemmerli A.
Ohlmeyer Hermann
Dardel Alfred
Muller Jean
André Jules
Brodard Ernest
Jolliet Joseph
Bourquin Charles
Wiesmann Emile
Glauser Louis
Hirschy Henri
Schneeberger Emile
Von Aesch Alfred
Sterchi Ernest
Jecker Léon
Laederach Fritz
Meister César
Henchoz Clément
Baerswil Aloïs